

---

## DECLARATION LIMINAIRE

*libres ensemble*

### CAP des Secrétaires Administratifs du Ministère de la Justice 19 mars 2014

Madame la Présidente,

Si l'UNSa Justice se ravit de la présence de la fiche de carrière accompagnant les mémoires de proposition, elle déplore une fois de plus la médiocrité rédactionnelle de certains ! Il est honteux de trouver des mémoires avec une seule ligne d'appréciation. Une fois de plus, ce sont les agents qui sont pénalisés !

Concernant le dossier ONP, que nous avons évoqué lors de la dernière CAP, celui-ci semble être abandonné. Si tel est le cas, pouvons-nous espérer l'amélioration de WIN PAIE, et peut-être une fusion avec Harmonie ?

Pour rester dans le domaine des logiciels informatiques, nous tenons à vous faire part de l'inquiétude des personnels de l'administration pénitentiaire concernant le déploiement de GENESIS : manque d'informations et de formations, sans parler des agents mis à disposition et non remplacés sur le terrain. Les personnels des services des greffes sont déjà sous pression, alors que nous n'en sommes qu'à la reprise manuelle des données dans les établissements pilotes.

Dans quel état seront ces personnels en fin de processus ?

Pour la direction des services judiciaires, l'UNSa Justice s'étonne de voir que pour un même poste en S.A.R, une N.B.I. est attribuée aux greffiers et pas aux secrétaires administratifs. Pourquoi cette discrimination ?

D'ailleurs, nous n'espérons plus être destinataires du panorama actualisé des primes et indemnités des corps fusionnés !

**Les Elus UNSa Justice  
CAP des Secrétaires Administratifs**